

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Lyxor NYSE Arca Gold BUGS (DR) UCITS ETF

un compartiment de Lyxor

Catégorie de parts I D (ISIN : LU0488317701 / WKN : ETF091 / Valor : 11058258)

Lyxor NYSE Arca Gold BUGS (DR) UCITS ETF (le « compartiment ») est géré par Lyxor Funds Solutions S.A., 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (la « société de gestion »), une filiale à 100% de Lyxor International Asset Management S.A.S.

### Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement. Le compartiment réplique l'indice NYSE Arca Gold BUGS (ISIN : XC0009699965) (l'« indice »), qui tient lieu d'indice de référence, et a pour objectif d'offrir aux investisseurs un rendement basé sur la performance de l'indice. L'indice se compose d'entreprises actives dans l'extraction de l'or qui ne couvrent pas leur production sur une période supérieure à un an et demi. Le calcul de l'indice tient uniquement compte des cours des entreprises qui entrent dans sa composition. Des renseignements sur l'indice sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.nyse.com/indices](http://www.nyse.com/indices).

Pour atteindre son objectif d'investissement, le compartiment s'attache à répliquer l'indice en investissant, conformément aux restrictions d'investissement, dans toutes les composantes de l'indice (ou, dans des cas exceptionnels, une part importante de celles-ci), dans une proportion identique à celle de l'indice (telle que déterminée par le gestionnaire).

Dans certaines circonstances, le compartiment peut ne pas détenir toutes les composantes de l'indice, ou investir dans une composante de l'indice selon une pondération différente de celui-ci, et utiliser des techniques d'optimisation et/ou investir dans des titres ne faisant pas partie de l'indice et/ou

recourir à des instruments financiers dérivés pour répliquer la performance de l'indice. Des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés dans l'intérêt des investisseurs.

Des prêts de titres peuvent être conclus pour le compte du compartiment.

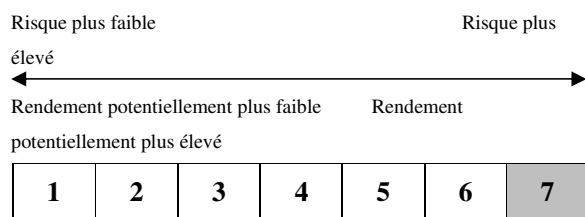
La valeur nette d'inventaire indicative est publiée sur le site [www.boerse-frankfurt.de/etf](http://www.boerse-frankfurt.de/etf) ainsi que par d'autres fournisseurs de données financières (p. ex. Bloomberg, Reuters, Telekurs). Elle peut également être publiée sur d'autres sites.

Le compartiment peut être racheté n'importe quel jour ouvrable bancaire à la valeur nette d'inventaire ou négocié en bourse ou hors bourse au prix actuel du marché. La société de gestion peut suspendre le rachat si des circonstances exceptionnelles l'exigent compte tenu des intérêts des investisseurs.

La devise de référence du compartiment est l'USD.

Le compartiment propose des parts de distribution, c'est-à-dire que tous les revenus générés peuvent être distribués.

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque est basé sur des données historiques et ne permet pas de prévoir les développements futurs. La classification du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps et ne constitue pas une garantie. Même un compartiment classé dans la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le compartiment est un fonds d'actions exposé à 100% aux risques liés aux actions et est donc classé dans la catégorie 7 car le prix de ses parts fluctue de manière relativement importante, ce qui signifie que la probabilité de réaliser des gains mais aussi de subir des pertes peut être élevée.

Lors de la classification du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul. Une description détaillée figure dans la section « Facteurs de risque » du prospectus de vente.

Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur la classification, mais peuvent néanmoins revêtir de l'importance pour le compartiment :

**Risque lié aux actions :** Les actions ont affiché historiquement des fluctuations importantes, assorties d'un risque de baisse des cours élevé. La confiance des investisseurs dans les émetteurs peut également influencer sur l'évolution des cours.

**Risque de contrepartie :** Le compartiment est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un accord ou une transaction devienne insolvable ou fasse autrement défaut, notamment dans le cas de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré ou de prêts de titres. Un tel événement peut entraîner une baisse importante de la valeur nette d'inventaire du compartiment. Conformément à la réglementation applicable au compartiment, ce risque ne peut excéder 10% du total des actifs du compartiment pour une contrepartie donnée.

**Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés :** Le compartiment investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments peuvent comporter différents risques, tels que (entre autres) un risque de levier, un risque de volatilité accrue, un risque de valorisation ou un risque de liquidité. La survenance de tels risques peut entraîner une baisse importante de la valeur nette d'inventaire du compartiment.

**Risques opérationnels :** En cas de perturbation des processus opérationnels de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs peuvent subir des pertes, des retards dans le traitement des souscriptions, des conversions ou des rachats ou être autrement affectés.

## Frais

Les frais à charge de l'investisseur couvrent les frais courants (y compris les coûts de commercialisation et de distribution du compartiment). Ces frais réduisent le rendement des investissements du compartiment.

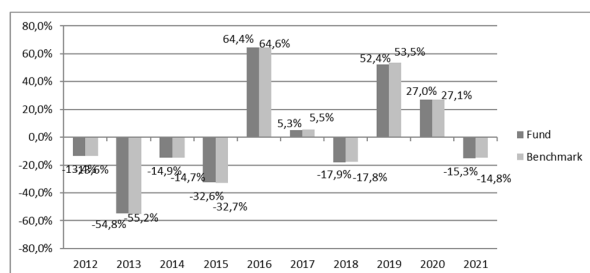
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée : (0% pour les transactions en bourse)	jusqu'à 3%, au moins 5.000 EUR par demande
Frais de sortie : (0% pour les transactions en bourse)	jusqu'à 3%, au moins 5.000 EUR par demande
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital.	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants :	0,65% par an
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à un maximum et sont prélevés exclusivement lors des transactions sur le compartiment. Dans certains cas, ils peuvent être moins élevés. Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie en vigueur auprès des distributeurs. **Aucun frais d'entrée ni de rachat n'est dû dans le cas d'une acquisition du compartiment en bourse ou hors bourse sur le marché secondaire.** Au lieu de cela, les investisseurs paient le prix d'achat ou de vente fixé par un teneur de marché, qui peut différer de la valeur nette d'inventaire, ainsi qu'une commission en faveur de la banque qui exécute l'ordre.

Les frais courants indiqués ici se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants indiqués ici correspondent à une somme forfaitaire.

Des informations détaillées figurent dans le chapitre « Taxes et frais » du prospectus de vente, qui peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. L'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie, ont été exclus du calcul.

Le compartiment a été lancé en 2010.

La performance historique du compartiment a été calculée en dollars américains.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de Lyxor est BNP Paribas Securities Services S.C.A., succursale de Luxembourg.
- Le présent document décrit un compartiment de fonds. Le prospectus de vente et les rapports annuels et semestriels se rapportent à Lyxor dans son ensemble, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois. Ces documents, de même que le prix actuel des parts, sont mis gratuitement à la disposition des investisseurs en allemand au format électronique sur le site Internet [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com) ou au format papier sur demande auprès des distributeurs, à savoir Lyxor International Asset Management S.A.S., France, ses filiales et ses succursales et, en Allemagne, Lyxor International Asset Management S.A.S., Allemagne.
- Ces documents et autres informations peuvent être demandés par courrier électronique à l'adresse [info@lyxorETF.de](mailto:info@lyxorETF.de) ou par téléphone au +49 (0) 69 7174 444, et sont disponibles sur le site Internet [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com) (après sélection du pays). Des informations concernant les teneurs de marché, les places de cotation ainsi que les modalités de cotation sont disponibles sur la page dédiée au fonds sur le site <https://www.lyxoretf.de>. La valeur nette d'inventaire indicative est mise à disposition en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation sur le site Internet [www.boerse-frankfurt.de/etf](http://www.boerse-frankfurt.de/etf) et par d'autres fournisseurs de données financières (par ex. Bloomberg, Reuters, Telekurs) durant les périodes de cotation des actions des compartiments concernés. Des informations sur la composition du portefeuille peuvent être obtenues sur demande auprès de la société de gestion.
- Les détails de la politique de rémunération actuelle de la société de gestion en ce qui concerne la stratégie de rémunération, le système de rémunération et les principes généraux de rémunération, en particulier s'agissant des composantes fixes et variables de la rémunération totale, ont été établis sur la base du rapport final de l'AEMF sur les « Lignes directrices pour de saines politiques de rémunération en vertu des directives OPCVM et AIFM » (ESMA/2016/411), en appliquant le principe de proportionnalité prévu au chapitre 7. Sur la base du principe de proportionnalité, par exemple, aucun comité de rémunération n'a été nommé. La politique de rémunération de la société de gestion peut être consultée sur le site Internet <https://www.lyxor.com/de/fondsloesungen-von-lyxor>. En outre, une version papier sera mise gratuitement à disposition par la société de gestion sur simple demande.
- Les différents compartiments sont juridiquement distincts les uns des autres et ne sont pas responsables des engagements ou pertes des autres compartiments.
- Les investisseurs ne peuvent pas convertir leurs parts en actions d'un autre compartiment.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine du compartiment peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité de Lyxor Funds Solutions S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Ce compartiment et sa société de gestion sont agréés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.